

# Naissance de la "société biblique auxiliaire générale". Relations entre elle et la société-mère. Levade et manuel à l'assemblée générale de 1828

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 15

PDF erstellt am: **15.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un autre grief, le dernier et pour plus d'une conscience le principal, celui, en tout cas, qui devait trouver le plus d'écho dans certains milieux, le voici : c'est que la Société de Bible avait cru devoir prendre la précaution par trop « humaine » de capitaliser une partie des fonds recueillis, au lieu de compter « avec plus de foi », pour couvrir ses dépenses annuelles, sur le seul produit de collectes et de souscriptions volontaires. Rien de plus respectable assurément que le motif religieux dont s'inspirait cette critique, encore qu'elle ait revêtu chez plusieurs une forme qu'on eût pu souhaiter moins passionnée ou moins dédaigneuse. Mais libre à des âmes d'une piété non moins sincère, également désireuses de servir Dieu et sa cause conformément à sa volonté, de ne point partager ce scrupule.

Quoiqu'il en soit, quelques « amis de l'Évangile » jugèrent qu'il y avait mieux à faire que de continuer à récriminer ou de se borner à de stériles regrets au sujet de ce que les procédés et les méthodes de la Société fondée en 1814 pouvaient laisser à désirer. C'était de tenter de mettre en pratique les idées, de donner satisfaction aux vœux et aux aspirations qui s'étaient fait jour au cours des dernières années. De là est née, en novembre 1826, une association nouvelle qui prit le nom de *Société biblique auxiliaire générale du Canton de Vaud*.

### 13. — NAISSANCE DE LA « SOCIÉTÉ BIBLIQUE AUXILIAIRE GÉNÉRALE ».

RELATIONS ENTRE ELLE ET LA SOCIÉTÉ-MÈRE.

LEVADE ET MANUEL A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1828.

Cette société s'est greffée en quelque sorte sur la dernière venue des associations dites auxiliaires ou filles de l'ancienne Société de Bible : celle qui s'était formée en avril

1826 sous le titre de *Petite Société biblique* (1). Le plan, approuvé par Levade et son Comité, en avait été conçu et tracé par une veuve de pasteur, M<sup>me</sup> Frossard-de Treytorrens. La nouvelle auxiliaire devait embrasser tout le canton et se donner pour tâche, avec le concours de MM. les pasteurs, de munir du Livre saint « tous les catéchumènes pauvres dont les parents ne peuvent mettre leurs enfants en possession de la Parole de Dieu ». Mais à peine s'était-elle organisée sur quelques points du canton et avait-elle donné signe de vie, que des pourparlers s'étaient engagés entre ses directrices et quelques ministres et laïques pieux en vue d'en élargir les bases. Et c'est ainsi qu'elle se « métamorphosa » (terme employé par Levade) en la Société dont je viens de transcrire le titre. Il ne saurait être question d'en faire même en abrégé l'histoire. Ce qui nous intéresse, ce sont les rapports qui se sont établis à l'origine entre elle et la Société de Bible.

A de rares exceptions près (Aug. Rochat et Henri Olivier), les parrains de cette œuvre biblique nouvelle appartenaient à l'Église nationale. Quelques-uns des ecclésiastiques occupaient une place en vue dans son corps pastoral. Dans la pensée de la plupart il ne s'agissait pas tant de faire une concurrence hostile à l'ancienne Société que de compléter son œuvre, de combler une lacune qu'elle laissait subsister malgré ses réels mérites. C'est ce que devait exprimer ce qualificatif d'*auxiliaire* que la nouvelle association ajoutait à son titre. C'est ce qui ressortait d'ailleurs du fait qu'à sa tête on voyait figurer quelques hommes qui faisaient partie depuis un temps plus ou moins long du Comité de la Société de Bible. Son premier secrétaire (il ne le fut à la vérité que pendant quelques mois) n'était autre que le ministre L. Fabre, le propre suffragant de Levade dans la chaire de dogme et d'histoire ! A côté d'eux on remarquait les fils de

(1) XI<sup>e</sup> Rapport, p. 15. — *Journal*, fol. 42, 46, 51. Comp. J. CART, *Histoire*, II, p. 145 et suiv.

deux autres membres du même Comité : celui du D<sup>r</sup> médecin Dapples-Gaulis, Charles Dapples, alors diacre à Lutry, et celui du régent Mellet, l'un des auteurs de la Revision de 1822, le ministre Rodolphe Mellet (plus tard pasteur à Thierrens). Parmi ceux qui n'avaient pas d'attaches personnelles avec l'ancienne Société, je me borne à relever, en fait de Lausannois, les noms de Philippe Bridel, le neveu du doyen et du professeur d'hébreu, alors suffragant du professeur d'« éloquence latine » à l'Académie (quelques années plus tard pasteur à Lausanne), et de Louis Manuel, chapelain du pénitencier et de l'hôpital cantonal. Dans le reste du canton, ceux des ministres Samuel Descombaz, principal du collège d'Aubonne; Louis Burnier, pasteur à Vich (peu après à Rolle); Fréd. Gauthey, à Bullet (le futur directeur de l'Ecole normale). (1)

Malgré les intentions iréniques de la plupart des fondateurs de la nouvelle Société, il aurait fallu que le fondateur de l'ancienne fût exempt de tout sentiment humain pour n'avoir pas éprouvé du chagrin à voir surgir, à côté de l'œuvre qu'il avait pris tant de peine à mettre sur pied, une œuvre analogue en laquelle il pouvait craindre de voir se dresser une rivale. Venant sitôt après les brochures Haldane, coïncidant avec la levée de boucliers contre les Apocryphes, l'événement devait affliger une âme aussi sensible que la sienne. Pouvait-il voir d'un œil impassible la nouvelle « auxiliaire » inscrire dans son règlement : « La So-

(1) Je crois devoir mettre en garde contre une confusion qu'on a faite parfois, non seulement à l'étranger, mais dans notre pays même, entre la *Société biblique auxiliaire* et la *Société de ministres de la Parole de Dieu*, constituée en octobre 1827, avec l'appui de la Société biblique d'Edimbourg, en vue de la revision de la Bible de Genève de 1712; travail qui a abouti, après diverses péripéties, à la *Version du Nouveau Testament dite de Lausanne, de 1839*. (L'histoire en a été racontée sous ce titre par Louis BURNIER, Lausanne 1866.) Ce qui a pu donner lieu à cette confusion, c'est, outre la commune horreur des Apocryphes et une antipathie à peu près égale pour la Revision de 1822, le fait que quelques membres de l'une des deux Sociétés l'étaient aussi de l'autre. Mais le vrai initiateur de la seconde était le pasteur Gausсен, de Satigny.

ciété ne forme point de capitaux, *ayant une entière confiance en Celui qui incline les cœurs* », et, dans une circulaire aux pasteurs, où elle faisait appel à la libéralité du public chrétien, leur offrir *les différentes versions évangéliques* de la Bible dépouillée des Apocryphes, et cela « à tout prix, suivant les facultés de chacun » ? Dans un journal aussi répandu que l'étaient les *Archives du christianisme*, le moniteur de l'orthodoxie parisienne, pouvait-il lire sans un juste émoi, au premier numéro de l'année 1827, que « le besoin d'une pareille Société, s'occupant avec activité de la distribution de la Parole de Dieu dans le canton de Vaud, *se faisait vivement sentir* » ? (1) Quoi d'étonnant s'il mit quelque temps à revenir de l'impression pénible qu'il en avait éprouvé, et si, dans les séances de son Comité où l'on s'entretenait de l'attitude à observer vis-à-vis de la nouvelle-venue, il en parlait non sans amertume comme de « la prétendue Auxiliaire » ?

Des deux parts, cependant, on désirait sincèrement éviter une rupture. Tant les associés de Levade que les directeurs de la Société auxiliaire, en particulier son président H. de Blonay, s'employèrent de leur mieux à mettre de l'huile dans les rouages. Ils y réussirent si bien que le fondateur de la Société-mère, charitable et ami de la paix comme il l'était au fond du cœur, ne tarda pas à prendre la chose par le bon côté. Preuve en est qu'il donna sans arrière-pensée la main d'association à deux des membres actifs de la Société auxiliaire lorsque, au départ de Guillaume de Félice pour la France (2), ils furent appelés et ils consentirent à prendre la place qu'il laissait vacante (3). L'un était

(1) XII<sup>e</sup> Rapport, p. 25 et suiv.

(2) Celui-ci, avant même d'être consacré, avait été adjoint au Comité de la Société de Bible « en raison des grands services rendus par lui à la noble cause que nous poursuivons » (*Journal*, fol. 40). Il avait publié récemment son *Essai sur l'esprit et le but de l'institution biblique*, mémoire couronné par la Société biblique protestante de Paris.

(3) *Journal*, fol. 61.

le pasteur Manuel, l'autre le ministre Ph. Bridel, un des principaux agents de l'autre Société et qui devait avant longtemps collaborer à la seconde édition de la Revision d'Ostervald. Mais preuve en est surtout ce passage du Rapport annuel de 1828 : (1)

Aujourd'hui, grâces en soient rendues à Dieu,... l'heureux moment approche où la Société-mère pourra abandonner une partie de sa gestion... à des associations auxiliaires qu'elle voit du même œil qu'un bon père voit ses enfants et héritiers. Elle touche au moment de les mettre en possession d'un champ qu'elle a défriché pendant 15 ans et arrosé de ses sueurs, ne se réservant que la conservation d'un capital de 2000 louis recueillis depuis 1814 et l'application annuelle de ses intérêts aux paroisses et communes fondatrices et copropriétaires de ce capital. Le Comité de la Société-mère n'aura bientôt qu'à adresser ses ferventes prières au Chef souverain de l'Eglise pour qu'il veuille diriger les travaux de ces nombreux ouvriers qui se présentent avec zèle pour cultiver sa vigne, de manière qu'ils remplissent cette tâche comme des frères unis, ainsi que la Société-mère leur en a donné l'exemple.

Après la lecture du Rapport contenant ces touchantes et chrétiennes paroles, le premier qui se leva pour s'adresser à l'assemblée fut l'un des deux membres nouvellement agrégés au Comité : Manuel, lui aussi une *anima candida*, bien que de trempe différente. De l'allocution modèle qu'il prononça je ne retiens que le début et la conclusion :

Messieurs ! Si nous pouvions douter des progrès que l'Evangile fait au milieu de nous, l'intéressant Rapport dont nous venons d'entendre la lecture nous en fournirait la preuve. Oui, disons-le hautement à la louange de ce grand Dieu de qui procèdent toute grâce excellente et tout don parfait, l'existence de sept Sociétés bibliques, dans un petit pays comme le nôtre, est un fait qui mérite d'être remarqué. On ne peut voir ces Sociétés

(1) XIII<sup>e</sup> Rapport, p. 9.

croître, prospérer, rivaliser d'activité et de zèle, sans reconnaître que ce saint amour des âmes, qui ne saurait provenir que d'une foi sincère à l'Évangile, commence à se réveiller chez notre peuple.

Après avoir ensuite développé d'une façon intéressante l'idée que « la Bible est incontestablement le premier de tous les livres populaires », il concluait comme suit :

Réjouissons-nous donc de ce que le Livre de vérité, le Livre de Dieu, continue à se répandre dans nos belles et heureuses contrées. Les sociétés qui se sont consacrées à le distribuer vont entrer dans des relations plus intimes. Que leur zèle et leur bonne harmonie augmentent de jour en jour davantage ! C'est un souhait patriotique et religieux tout à la fois.

Le jour où furent échangées ces paroles, si paternelles d'une part, si fraternelles de l'autre, me paraît avoir passé inaperçu, jusqu'à présent, de ceux de nos historiens qui se sont occupés de la vie religieuse et ecclésiastique de notre canton. Il mérite pourtant bien un souvenir à côté de telles autres journées de la première moitié du siècle dernier qui furent marquées par des rencontres moins édifiantes, moins pacifiques en tout cas, entre chrétiens et ministres d'âge, de teint, de tempérament et, dirai-je, de température différents. On voudrait pouvoir s'arrêter ici, sous l'impression bienfaisante de cet échange de sentiments pieux et généreux entre représentants de Sociétés qui, l'année précédente encore, semblaient devoir vivre sur un pied de guerre en face l'une de l'autre. Il faut pourtant ajouter quelques mots encore avant de mettre le point final à cette page d'histoire.